

■ **VILLETZ SA**, précédemment à Saxon, CH-621-3002429-1 (FOSC du 16.07.1998, p. 4957). Siège transféré à Saint-Prex, Immeuble Les Vergers 5, c/o FIDUCIAIRE GEFIMA SA succursale de Saint-Prex. Statuts primitifs du 22 mai 1996 modifiés en dernier lieu le 14 juin 2006. Nouvelle raison sociale: **Fabiola SA**. Nouveau but: acquisition et gestion de participations financières à toute entreprise commerciale, financière et industrielle. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, désormais divisé en 100 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Villetz Pierre n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Administration: Villetz Régis, de Grimisuat, à Sion, avec signature individuelle. Réviseur: Michellod Barbara, de Bagnes, désormais à Vernayaz.

Journal no 7429 du 03.07.2006
(03453586 / CH-621.3.002.429-1)